



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Informatique de santé et qualité des prises en charge

**Journées Francophones
d'Informatique Médicale
*28 avril 2009***

1. Comment l'informatique de santé peut-elle améliorer la qualité des prises en charge ?

2. Le rôle de la HAS

- **Disposer de la bonne information**
- **Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient**
- **Faciliter l'évaluation**

3. Ce qui apparaît critique pour les prochaines années

1. Comment l'informatique de santé peut-elle améliorer la qualité des prises en charge ?

2. Le rôle de la HAS

- Disposer de la bonne information
- Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient
- Faciliter l'évaluation

3. Ce qui apparaît critique pour les prochaines années

Disposer de la bonne information

⇒ Accès des professionnels et des patients à une information de qualité

Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient

⇒ Fonctionnalité des outils métiers des professionnels de santé

Faciliter l'évaluation

⇒ Contributions aux démarches qualité des professionnels et des organisations

⇒ Connaissances épidémiologiques

1. Comment l'informatique de santé peut-elle améliorer la qualité des prises en charge ?

2. Le rôle de la HAS

- **Disposer de la bonne information**
 - Certification des sites Internet de santé
 - Agrément des Bases de données sur les Médicaments
- **Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient**
 - Certification des Logiciels d'Aide à la Prescription (LAP) de médecine ambulatoire
 - Certification des LAP hospitaliers
 - Systèmes d'Aide à la Décision
 - Quel rôle de la HAS dans l'évaluation de l'impact des systèmes d'information sur la qualité des soins?
- **Faciliter l'évaluation**

3. Ce qui apparaît critique pour les prochaines années

Disposer de la bonne information

- Certification des sites Internet de santé
 - Bonnes pratiques éditoriales et transparence
 - Autorité rattachée au site
 - Complémentarité avec l'action des professionnels de santé
 - Confidentialité
 - Attribution de l'origine des informations publiées
 - Justification des affirmations publiées
 - Professionnalisme du webmaster
 - Transparence du financement
 - Honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale
 - Dispositif distinct et complémentaire d'autres réflexions : orientation des internautes, attractivité des sites institutionnels



Disposer de la bonne information

- Agrément des Bases de données sur les Médicaments
 - Exhaustivité : tous les médicaments
 - Neutralité
 - Exactitude : informations conformes aux données réglementaires et scientifiques
 - Fraîcheur
 - Complétude : granularité, codification, structuration de l'information (permettant, par exemple, la prescription en Dénomination Commune)
- A ce jour, trois bases agréées

Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient

- Certification des Logiciels d'Aide à la Prescription (LAP) de médecine ambulatoire
 - Qualité et sécurité de la prescription
 - Prescription au meilleur coût à qualité de traitement égale
 - Facilitation du travail du prescripteur
- La certification est une démarche volontaire
- Un logiciel certifié n'est pas contraignant pour l'utilisateur

Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient

- Elaboration en cours de la certification des LAP hospitaliers
 - Phase de concertation pour fixer le cadre de la concertation : périmètre et type d'évaluation
 - Promotion de l'interopérabilité et des initiatives de normalisation
 - Gestion du risque ? Compléter la certification par des recommandations d'implémentation et d'usage ?

Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient

- Système informatiques d'Aide à la Décision
 - Evolution naturelle de la certification des LAP
 - « Informatisation » des recommandations de bonne pratique ?
 - Apprécier / promouvoir la neutralité des recommandations non institutionnelles
 - Lancement d'une étude des SAD et des possibilités de régulation / l'exemple de Prodigy en GB
 - Remarque : les Systèmes d'Aide à la Décision sont des moteurs essentiels de l'évolution des terminologies

Prendre la bonne décision, agir de façon efficiente face au patient

- Quel rôle de la HAS dans l'évaluation de l'impact des systèmes d'information sur la qualité des soins?
- Rôle de la HAS dans l'expérimentation et l'évaluation des dossiers médicaux électroniques ?
- Légitimité pour participer à l'évaluation de l'impact sur la qualité des soins... mais expérience limitée dans l'évaluation des SI. Exemple : un travail sur les facteurs de succès des applications de téléradiologie (2003)
- Une question d'intérêt : comment évaluer/gérer les risques de l'informatisation d'un processus ? (cf démonstration que les systèmes d'information peuvent exposer les patients à des risques spécifiques)

Faciliter l'évaluation

- Recueil des évènements médicaux porteurs risque (Système d'Information de l'Accréditation des Médecins)
- Certification des LAP : fonctionnalités permettant au médecin une auto-évaluation de ses pratiques professionnelles du point de vue des prescriptions médicamenteuses

1. Comment l'informatique de santé peut-elle améliorer la qualité des prises en charge ?

2. Le rôle de la HAS

3. Ce qui apparaît critique pour les prochaines années

- **Promotion de la sémantique et de l'interopérabilité**
- **Motiver les acteurs**
- **La gouvernance des SI de santé**

Promotion de la sémantique et de l'interopérabilité

- Les ressources sémantiques manquantes
- La gestion de la connaissance : terminologies, ontologies, indexation, moteurs de recherche, moteurs de traduction,...
- Formats opérationnels de communication et de stockage de l'information

Motiver les acteurs

- Les outils métiers doivent rendre service aux professionnels. Leur usage doit être « rentable » pour tous les professionnels impliqués
- Les décideurs doivent intégrer la culture « TIC »
- Normalisation et production industrielle nécessitent des engagements à long terme des pouvoirs publics

La gouvernance des SI de santé doit intégrer des priorités

- de développement industriel
- d'organisation financière de la prise en charge
- **mais aussi de qualité des soins !**